



Tutoriel plateforme mon.advenir.mobi





Création de compte



Vérification de l'entité



Déposer une demande de labellisation



Déposer une demande de prime

Rappels sur l'intégration au programme Advenir

L'accès au programme pour les installateurs s'articule autour de 4 étapes :

1 La création de compte

L'inscription sur mon.advenir.mobi est la première étape indispensable pour intégrer le programme Advenir.

2 La vérification de l'entité

La vérification de l'entité est un prérequis indispensable pour le dépôt de demandes de labellisation d'offres commerciales, le dépôt de demandes de primes et pour intervenir comme installateur dans des demandes de primes.

3 La labellisation de l'offre commerciale

Pour déposer une demande de prime, il est impératif de faire une demande de labellisation d'offre sur la plateforme mon.advenir.mobi

4 Le dépôt de la demande de prime

Une fois la labellisation acquise, l'obtention d'une prime Advenir est conditionnée au dépôt d'une demande de prime sur la plateforme mon.advenir.mobi (et au respect des modalités en vigueur)

01

Création de compte

L'inscription sur mon.advenir.mobi est la première étape indispensable pour intégrer le programme Advenir.

Création de compte

- ☞ Rendez-vous sur la plateforme mon.advenir.mobi et cliquez sur « Créer un compte professionnel »
- ☞ Renseignez vos coordonnées et joignez les pièces jointes demandées
- ☞ Renseignez les coordonnées du dirigeant de votre société
- ☞ Pour finaliser votre inscription, ouvrez le mail de validation envoyé par Advenir. Si vous n'avez pas reçu de mail, pensez à vérifier vos indésirables.



Il est impératif de fournir les informations du dirigeant de l'entreprise qui apparaît sur le Kbis. Toute demande d'inscription à la plateforme ne comportant ces éléments ne pourra être validée.

Créer votre compte
pour labelliser des offres et déposer des demandes de prime.
[Retour](#)

⚠ Les travaux ont déjà été réalisés ?
Vous ne pouvez plus prétendre à une prime.
[On vous explique les conditions du programme](#)

Mes informations...

Prénom

Nom

E-mail

Vous servira pour valider la création de votre compte et vous connectez à la plateforme

Kbis de la société
Votre kbis ne doit pas avoir plus de 3 mois.

[Choisir un fichier](#)

Informations du dirigeant

Je suis le dirigeant de ma société

Prénom

Nom

E-mail

Téléphone

Aperçus des écrans de création de compte



02

Vérification de l'entité

La vérification de l'entité est un prérequis indispensable pour le dépôt de demandes de labellisation d'offres commerciales, le dépôt de demandes de primes et pour intervenir comme installateur dans des demandes de primes.

Vérification de l'entité

Une fois votre inscription terminée, le dirigeant renseigné dans le formulaire d'inscription va recevoir un mail et un SMS de notre partenaire Certigna pour réaliser un contrôle d'identité.

Le lien envoyé est valide pendant 30 jours et le résultat du contrôle sera communiqué au programme Advenir 24h après sa réalisation.

Le programme Advenir procèdera à la vérification de votre entité dans les 7 jours suivants la conformité du contrôle d'identité.

Bonjour

Vous êtes invités à un contrôle d'identité en ligne. Une pièce d'identité est requise. Veuillez suivre les consignes pour une validation rapide :

Pièces d'identités

- Utilisez un document officiel valide (CNI, passeport, titre de séjour).
- Présentez la carte en entier, bien centrée dans le cadre.
- Assurez-vous que le document soit **net, sans reflet, bien éclairé et lisible**.
- Évitez les fonds lumineux (écran, fenêtre) ou les surfaces brillantes.
- Ne posez pas la pièce d'identité sur un autre document. Le système pourrait interpréter l'ensemble comme une photocopie.
- **Ne pas utiliser de photocopie ou de capture d'écran : utilisez votre document physique.**

Visage

- Placez-vous dans un endroit bien éclairé.
- Regardez droit devant, sans lunettes, ni couvre-chef.
- Évitez les arrière-plans perturbants (écrans, reflets, visages d'autres personnes).

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer le processus de vérification d'identité:

Accéder à vos documents

You avez 30 jour(s) pour signer le(s) document(s)

Cordialement,
L'équipe Advenir

Aperçu du mail envoyé au dirigeant de votre entreprise



03

Déposer une demande de labellisation

La labellisation d'une offre commerciale consiste à se déclarer au programme comme porteur de projet d'installation de bornes de recharge en complétant un formulaire en ligne disponible sur la plateforme Advenir.

Comment réaliser une labellisation d'offre commerciale ?

Les installateurs de bornes de recharge doivent impérativement faire labelliser leur offre commerciale sur la plateforme Advenir afin de bénéficier du programme.



Une offre commerciale labellisée permet également au porteur d'offre qui la détient d'apparaître dans l'annuaire en ligne des installateurs référencés par Advenir.



Retrouvez tous les cahiers des charges sur notre site internet

Labellisation de l'offre

1 Allez dans l'onglet « Offre commerciale » puis sélectionnez « Faire labelliser une offre commerciale »

2 Renseignez le nom de l'offre, la zone d'installation et le type de parking concerné. Les caractéristiques techniques du type d'installation sélectionné vous sont présentées.

3 Votre demande de labellisation d'offre commerciale est terminée. Vous recevrez une confirmation par mail. Le délai de traitement d'une demande de labellisation d'offre commerciale par l'équipe Advenir est de **7 jours**.

⚠ Une offre labellisée n'est pas dédiée à un seul projet, elle peut être utilisée dans plusieurs projets et proposée à plusieurs clients.



Caractéristiques techniques de l'offre

Type de prime : **Point de recharge sur parking privé ouvert au public à destination des poids lourds dans des aires logistiques**

Une offre commerciale Advenir est définie par des caractéristiques techniques (notamment la puissance de raccordement de la station ou la puissance délivrée par les points de recharge). Ces caractéristiques doivent répondre aux contraintes définies ci-dessous :

Conformité de l'installation électrique Obligatoire

L'installation électrique de la station sera conforme aux normes de sécurité électriques en vigueur

Raccordements éligibles Obligatoire

La station sera raccordée au réseau électrique exclusivement soit par un point de livraison (PDL) dédié, soit via le TGBT des communs (éventuellement indirectement, via une armoire électrique ou un tableau divisionnaire)

Signalisation des places Obligatoire

La station comprendra une place de stationnement signalisée pour chacun des points de recharge (exemple : peinture au sol en vert, panneau de signalisation)

Précédent

Annuler l'opération

Suivant

Aperçu d'un écran de demande de labellisation

Consulter les offres commerciales labellisées

Pour suivre l'ensemble de vos demandes de labellisation et de vos offres labellisées, rendez vous sur « Offres commerciales », puis « Mes offres commerciales ».

Mes offres commerciales

Labelliser une offre commerciale

Afficher les offres archivées

| Nom | Statut | Dernier statut | Voir | Archiver | Partager |
|------------------------------|--------------|-----------------|------|----------|----------|
| Offre tutoriel installateurs | ✓ Labellisée | 29 octobre 2025 | Voir | Archiver | Partager |

Aperçu de l'espace de suivi des labellisations d'offre commerciales

Vous pourrez depuis cet espace suivre le statut de vos demandes de labellisation, les modifier, les archiver ou les partager.

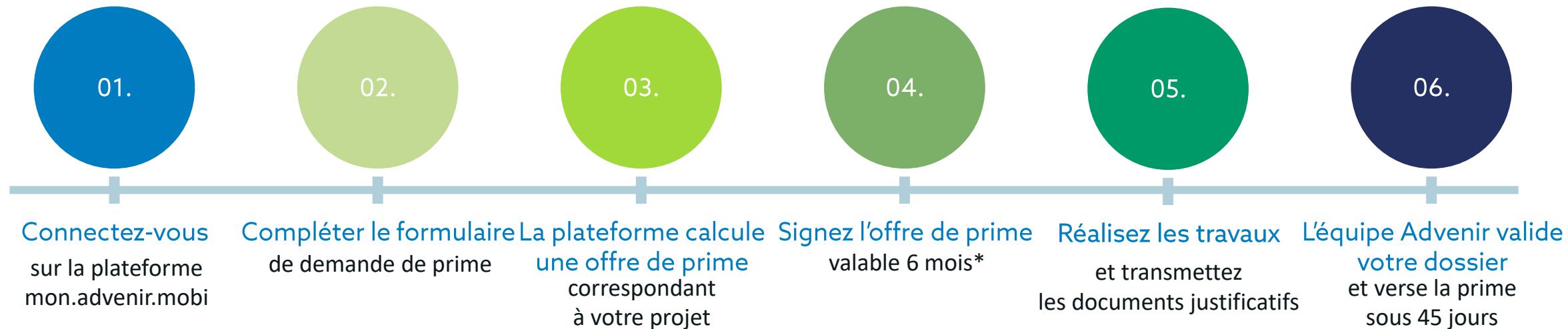
04

Déposer une demande de prime

Une demande de prime est un formulaire complété en ligne dans lequel le demandeur déclare les caractéristiques d'un projet d'installation ainsi que les différents acteurs associés

Comment réaliser une demande de prime ?

Les porteurs d'offre labellisée Avenir, peuvent réaliser une demande de prime afin d'obtenir une aide ou permettre à leurs clients de la recevoir.



Retrouvez tous les cahiers des charges sur notre site internet

*9 mois dans le cadre d'une prime infrastructure collective

La demande de prime est un formulaire complété en ligne dans lequel le demandeur déclare les caractéristiques d'un projet d'installation ainsi que les différents acteurs associés. Elle est aussi l'interface qui permet de transmettre l'ensemble des justificatifs nécessaires à la vérification des exigences du programme avant versement de la prime.

Demande de prime

- 1 Allez dans l'onglet « Demande de prime » puis sélectionnez « Faire une demande »
- 2 Sélectionnez l'offre commerciale labellisée pour laquelle vous demandez une prime Advenir
- 3 Renseignez les informations générales de l'installation

DEMANDE DE PRIME

Vous allez ici décrire les caractéristiques techniques de votre installation.

Ce sont ces informations (notamment le type de prime, le nombre de points de recharge et les puissances de points de recharge) qui vont déterminer le montant de la prime Advenir.

Il est nécessaire de fournir le devis relatif à l'opération et de vous assurer que cette installation sera conforme avec toutes les caractéristiques de l'offre commerciale sélectionnée.

Les travaux ne doivent pas avoir été réalisés avant votre demande de prime.

S'ils ont déjà été effectués, vous ne pouvez pas bénéficier de votre prime.

Offre

?

Offre tutoriel installateurs

Aucune offre disponible ? Pour accéder à une offre, vous pouvez :

- Faire labelliser votre offre
- Demander à un porteur d'offre de vous donner l'accès à ses offres

Vous venez de créer votre offre et vous ne la trouvez pas ? Nos services ne l'ont pas encore validée. Cette étape peut prendre quelques jours. Vous recevrez un mail pour vous avertir lorsqu'elle sera disponible.

Avant de poursuivre, merci de vérifier que :

- Le projet ne concerne pas des points de recharge en logement individuel type pavillon qui ne sont pas éligibles à la prime
- Vous avez sélectionné la bonne offre commerciale

Aperçu de l'écran du premier écran de demande de prime

Demande de prime

- 4 Intégrer le devis et renseigner les informations supplémentaires

La date du devis doit être postérieure à la date de labellisation de l'offre sélectionnée.

La prime Advenir est calculée sur la base du devis HT mais doit être déduite du montant TTC de la facture après déduction de la TVA

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

+ Ajouter...

Date du devis

Date à laquelle le devis a été établi. Cette date doit être postérieure à la labellisation de l'offre sélectionnée

Le projet fait-il intervenir un acteur tiers-investisseur ?

Non

Montant éligible à la prime (HT)

Montant en euros Hors Taxes de fourniture et d'installation éligible à la prime tel qu'indiqué sur le devis

Puissance de raccordement de la station

Puissance exprimée en kVA

Bornes existantes rattachées au même point de livraison (PDL)

Existe-t-il des bornes avant le projet ?

Aperçu de l'écran du deuxième écran de demande de prime

Demande de prime

5 Remplissez les champs dédiés aux détails des points de recharge

Détails des points de recharge

Vous pouvez ajouter un ou plusieurs lot(s) de points de recharge dans le cas d'un projet avec plusieurs niveaux de puissance de recharge.

Nombre de points de recharge éligibles à la prime Advenir et matériel installé

Afin d'être éligible à une prime Advenir, un point de charge doit être associé à un emplacement de stationnement. [En savoir plus.](#)

| Nb. points de recharge | Puissance exprimée en kW |
|------------------------|--------------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Courant Matériels

AC

Besoin d'aide ?
[Retrouvez plus d'informations sur les "matériels" dans notre Foire Aux Questions](#)

[+ Ajouter...](#)

Type de prises
Type de prises à installer en fonction de la puissance de points de recharge

Pour les points de recharges normale : Présence d'un socle de prise T2 ou T2S NF EN 62196-2 et à minima une prise E-NF C61-314 sur l'une des places de parking dès lors que la station comporte plus d'un point de recharge. Pour les points de recharge rapide : Soit présence d'un connecteur de type 2 NF EN 62196-2 en courant alternatif, soit présence d'un connecteur Combo 2 sur courant continu, soit présence d'un connecteur CHAdeMO (NF EN 62196-3) sur courant continu.

[Précédent](#) [Annuler l'opération](#) [Suivant](#)

Aperçu de l'écran du troisième écran de demande de prime

6 Remplissez les champs dédiés aux services

Services

Méthode de pilotage

En local

Dispositif utilisé pour le système de pilotage

Veuillez préciser le dispositif utilisé pour le système de pilotage

Dispositif HP/HC (ex. horloge programmable, contacteur / interrupteur horaire, lec...)

Solution de Supervision

Sélectionner...

Collecte des données des opérations de charge

Voir [Protocole de remontée de données](#) ou rapprochez-vous de votre opérateur pour plus d'information.
Pour en savoir plus sur la collecte de donnée des opérations de charge, référez vous au [lexique](#)

Collecte des données via une plateforme d'interopérabilité

[Précédent](#) [Annuler l'opération](#) [Suivant](#)

Aperçu de l'écran du quatrième écran de demande de prime

Demande de prime

7

Renseignez les informations relatives au bénéficiaire de l'installation, celles relatives à l'installateur détails des points de recharge et celles du destinataire de la prime

Le bénéficiaire de l'installation est :

Type du bénéficiaire de l'installation :

Sélectionnez le type de bénéficiaire

Siret :

Email de contact :

Confirmer l'email

Numéro de téléphone de contact :

Précédent

Annuler l'opération

Suivant

Les travaux seront effectués par :

L'installateur de la borne est :

Sélectionnez le type d'installateur

Siret :

Email de contact :

Confirmer l'email

Numéro de téléphone de contact :

Précédent

Annuler l'opération

Le destinataire de la prime est :

Choix du destinataire de la prime :

Sélectionnez le type de destinataire

Titulaire du compte (Destinataire de la prime) :

Libellé de la transaction (motif du virement transmis à la banque) :

IBAN du bénéficiaire de la prime :

Vérifier mon IBAN

Code BIC :

Vérifier mon BIC

Précédent

Annuler l'opération

Suivant

Aperçu des écrans de renseignement des parties prenantes d'une demande de prime

RÉCAPITULATIF

Bénéficiaire de l'installation

| | |
|-----------|-------------------------|
| Type | Particulier |
| Prénom | |
| Nom | |
| Adresse | 12 rue du Helder, Paris |
| Email | |
| Téléphone | |
| N° SIRET | |
| Code NAF | |

[Modifier](#)

Installation

| | |
|---|--|
| Référence de la demande | Paul_tuto_installateurs |
| Nom de l'offre | Offre tutoriel installateurs |
| Date du devis | 29 octobre 2025 |
| Nombre de stations | 1 |
| Adresse | 12 rue du Helder, 75009 Paris |
| Type de parking | Point de recharge sur parking privé ouvert au public à destination des poids lourds dans des aires logistiques |
| Puissance de raccordement de la station (bornes existantes comprises) | 300,0 kVA |
| Bornes existantes rattachées au même point de livraison | Non |
| Détails des Anciens des points de charge | |
| Puissance maximale par point de recharge | 50,0 kW |
| Nombre de points de recharge | 5 |
| Nom du matériel | acceptance_offer_certified_PuRw_default_bonus_request |
| Détails des puissances des points de charge | 5 point(s) de charge de 50,0kW en courant DC |
| Type de prise | |
| Contrat de maintenance sur 3 ans (une visite par an) | Non |
| Disjoncteurs divisionnaires portant le marquage NF (un par point de recharge) | Oui |
| Matériel de sous-comptage certifiée MID (hors borne DC) | Non |
| Conformité de l'installation électrique (selon normes en vigueur) | Oui |

Aperçu de l'écran récapitulatif

Consulter vos demandes de primes

Pour suivre l'ensemble de vos demandes de labellisation et de vos demandes de prime,
cliquez sur « Demande de prime » puis « Mes demandes de prime ».

Mes demandes de prime

[Créer une demande de prime](#)

| Tous | Rechercher | Exporter | | | |
|--------|--|------------|------------|------------|-------------------------|
| ID ↑ | Référence | Validation | Signature | Annulation | Statut |
| 457433 | Test Camille Test Bahia - Résidence collective - Solution Ind | - | - | 04/01/2025 | Offre de prime à signer |
| 457432 | Test Bahia - Résidence collective - Solution Ind | - | - | 04/01/2025 | En cours de saisie |
| 451341 | Test Camille Test voirie | - | 29/05/2024 | 29/11/2024 | Offre de prime signée |

Aperçu de l'espace de suivi des demandes de prime

Vous pourrez depuis cet espace suivre le statut de vos demandes de prime, les modifier ou les supprimer.



Acceptation de l'offre de prime

Selon les modalités de calcul de la prime Advenir, cette opération vous donne droit à une prime de : 37 500,00 euros.

Le programme ADVENIR s'engage sur l'offre de prime suivante. **Cette nouvelle offre de prime annule et remplace la précédente, dans le cas où une offre aurait déjà été signée pour ce même dossier.**

Lisez-la attentivement, ce document montre votre engagement à respecter la conformité de l'installation avec le cahier des charges ADVENIR ainsi qu'à réaliser l'opération dans les délais impartis.

Si vous l'acceptez, le programme ADVENIR s'engage à vous réserver le montant de la prime pour la durée précisée.

The screenshot shows a document titled "opération Paul_tuto_installateurs" dated 29/10/2025. It features the Advenir logo at the top. The text explains that this is the first step of the operation to valorize the infrastructure for electric vehicle charging. It specifies that the prime must be accepted by 29/11/2025. It details the conditions of acceptance, mentioning the commitment to complete work within the specified time frame and the program's engagement to reserve the prime amount once justifications are provided. A note at the bottom indicates that the next step is to proceed with installation and submit justifications through the personal space.

En cliquant sur "Je signe cette offre de prime", vous reconnaissiez avoir pris connaissance des conditions du programme ADVENIR et de cette offre de prime en particulier. Vous vous engagez à procéder à l'installation, et à fournir l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier.

Je verrai plus tard

Je signe cette offre de prime

Valider

Aperçu de l'espace de signature des demandes de prime

Signature de l'offre de prime

Une fois votre demande de prime déposée, la plateforme mon.advenir.mobi vous propose automatiquement une offre de prime.

C'est un document qui vous engage à respecter la conformité de l'installation aux cahiers des charges Advenir et à réaliser l'opération sous un délai de 6 mois* à compter de la date de signature de l'offre de prime.

Une fois l'offre de prime lue et approuvée, cochez la case « Je signe offre de prime », puis cliquez sur « Validez ».



Conformément aux principes de fonctionnement du dispositif CEE, les travaux d'installation doivent impérativement débuter après la signature de l'offre de prime.

*9 mois dans le cadre d'une prime infrastructure collective

Versement de la prime

Afin d'obtenir votre prime Advenir, vous devez fournir sur la plateforme mon.advenir.mobi les documents justificatifs demandés pour chaque type de prime dans un délai de 6 mois*.



L'ÉQUIPE ADVENIR PROCEDERA AU VERSEMENT
DE VOTRE PRIME SOUS 45 JOURS

*9 mois dans le cadre d'une prime infrastructure collective

Pièces justificatives à transmettre à la fin des travaux

| | Résidentiel collectif – PDC individuel et collectif | | Flottes et salariés - Poids lourds | Cible intermédiaire | Ouvert au public | Voirie |
|--|---|---|------------------------------------|---------------------|------------------|--------|
| Devis* | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Attestation sur l'honneur signée par le bénéficiaire et le porteur d'offre | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Facture | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Certificat de connexion GIREVE | | | | | ✓ | ✓ |
| Data.gouv | | | | ✓ | ✓ | ✓ |
| Photos de l'installation et de la borne | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

* À transmettre dès la création de la demande de prime 22

ADVENIR



INFRASTRUCTURES

Piloté par l'Avere-France, le programme Advenir accompagne depuis 2016 les installations de borne de recharge en immeuble collectif, en entreprise, sur un parking ouvert au public ou sur la voirie publique.



5 rue du Helder

75009 Paris



advenir@avere-france.org



01 76 46 22 31



advenir.mobi



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie